



Règlement intérieur Vide-Greniers – 9 juin 2024

Lieu de manifestation :

Parc de la Girardière, Centre Socioculturel Horizon - 4 allée des aigles - 49300 CHOLET

Horaires manifestation :

9h à 17h pour le public

Installation entre 7h et 8h45 : **Pas d'installation possible avant 7h**

Rangement entre 17h et 18h

A qui s'adresse la manifestation :

Aux particuliers

Documents à retourner :

- Photocopie Carte Identité valide (recto-verso)
- Règlement intérieur signé
- Le paiement correspondant à la réservation
- Caution, pour les locations de tables

Les originaux des pièces d'identité devront être présentés le jour de la manifestation.

Tarifs :

3€/mètre sans table

6€/table de 1.20 mètre du Centre Social (dans la limite du nombre 30 tables disponibles) : les tables seront à récupérer le jour au Centre, à installer soi-même et à retourner le soir à l'endroit indiqué, dans le même état que vous l'aurez trouvé à votre arrivée. Une caution de 10€/table vous sera demandée à l'inscription.

Règlement :

En espèce, carte bancaire ou chèque (à l'ordre du Centre Social Horizon) lors de la réservation.

Pas de réservation possible sans règlement.

Inscriptions :

Les inscriptions se font à l'accueil du Centre Socioculturel Horizon : 4 allée des aigles – 49300 CHOLET – 02.41.65.13.88. Sur les horaires d'ouvertures habituels :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ; mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Inscriptions possibles jusqu'au vendredi 31 mai 2024.

Fonctionnement général :

- Toute session du droit d'occupation est interdite.
- Les emplacements seront attribués le jour même aux exposants.
- Pour accueillir le maximum d'exposants, **nous limitons la vente de métrage à 6 mètres.**
- Nombre de tables disponible au prêt par personne : **3 tables**
- Pas de musique personnelle sur les stands, les organisateurs gèrent le fond musical.
- Les enfants exposants devront être en permanence sous la responsabilité d'une personne majeure.
- L'absence de l'exposant (peu importe la raison), ainsi que les raisons météorologiques ne donneront droit à aucun remboursement de place.



- Les annulations pourront être acceptées jusqu'au 24 mai, après cette date aucun remboursement ne pourra être effectué.
- La manifestation se déroule en extérieur devant le Centre Social Horizon. En cas de fortes pluies, empêchant l'installation, la manifestation sera annulée. Nous proposerons le remboursement, sur demande.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure : événements liés à l'actualité, conditions météo extrêmes. Dans cette situation, le remboursement sera possible, sur demande.
- Les vendeurs doivent prévoir de quoi s'abriter de la pluie ou soleil.
- L'installation des stands se fera entre 7h et 8h45, ni avant ni après. Les véhicules ne sont autorisés que pour charger et décharger. **Après 9h plus aucun véhicule ne sera autorisé sur la place.**
- Le rangement des stands se fera entre 17h et 18h. **Les véhicules seront autorisés à circuler sur la place à partir de 17h.**
- Tous les emplacements devront être rendus dans un parfait état de propreté. Aucun carton, papier, bouteille... ne devront rester sur place.
- Les participants sont inscrits sur un registre. Celui-ci sera transmis à la Mairie de Cholet après le vide-greniers
- La vente d'armes, d'animaux, de produits alimentaires, de produits stupéfiants et de boissons est interdite.
- Le Centre Social n'est pas responsable en cas de perte ou de vol de votre matériel personnel, lors de la manifestation.
- Dans le cas d'une location de table, merci de retourner votre/vos table.s vers le lieu identifié. La caution vous sera rendue le jour même, si la table n'est pas détériorée.

Nom et Prénom :

A Cholet, le / /2024

Signature :

lu et approuvé